Secrétariat du Grand Conseil

QUE 1526

Question présentée par le député : M. André Pfeffer

Date de dépôt : 28 avril 2021

Question écrite urgente Qui financera l'agrandissement du centre islamique de Genève ?

Nous avons appris par la presse que le centre islamique de Genève situé au 104, rue des Eaux-Vives envisage de s'agrandir pour accueillir davantage de fidèles. Le bâtiment actuel serait démoli au profit d'un édifice offrant une surface trois fois plus grande. Le projet est évalué à 5 millions de francs et un appel aux dons a été lancé.

Dans leur ouvrage « Qatar Papers », les journalistes spécialistes du Moyen-Orient Christian Chesnot et Georges Malbrunot ont détaillé comment divers Etats se disputaient le marché de l'islam politique en Europe et plus particulièrement le Qatar qui acquiert une influence auprès des musulmans de France et d'Europe à coups de constructions de mosquées. Les auteurs de cet ouvrage mettent en garde contre le communautarisme, voire la société parallèle à laquelle conduit ce prosélytisme, accusé de favoriser un islam radical ou rigoriste. L'année passée, le directeur du centre islamique de Genève expliquait que l'une des causes des maladies nouvelles, et aujourd'hui du coronavirus, « est le fait que les hommes se livrent ouvertement à la turpitude, comme la fornication et l'adultère, ce qui déclenche des maladies et des épidémies nouvelles ».

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Comment est financé l'agrandissement du centre islamique de Genève ?
- 2) Un éventuel financement par des Etats étrangers est-il compatible avec la loi sur la laïcité de l'Etat ?